

FORMATIONS
EXPERT PHARMA
OPÉRATIONNEL
PROFESSIONNEL
PÉDAGOGIE
RÉGLEMENTAIRE
SERVICE QUALITÉ
INDUSTRIE SANTÉ
CERTIFIANT
SERVICE CONSEIL

POURQUOI CHOISIR L'IFIS ?

40 ans aux côtés des industries de santé... L'Ifis, référence du secteur, associe expertise pharma et expérience de pédagogue pour répondre à vos besoins. Au service du développement des compétences, l'Ifis décline une gamme complète de services : formations aux multiples formats, solutions sur mesure, conseils... N'hésitez pas à nous consulter.



CONNAÎTRE LES ASPECTS FISCAUX SPÉCIFIQUES AUX ENTREPRISES DU MÉDICAMENT

- + Vous aurez une vision d'ensemble de la fiscalité des entreprises du médicament.
- + Vous connaîtrez les dernières évolutions liées à la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) et la loi de finances (LF) pour 2019.
- + Vous détiendrez les réponses aux questions issues de votre pratique quotidienne.
- + Vous serez en mesure de lever les points de blocage.

OBJECTIFS

Connaître la fiscalité spécifique et la fiscalité de droit commun appliquées aux entreprises du médicament.

Être au fait des dernières lois de finances et de financement de la Sécurité sociale.

INFORMATIONS

1 jour



10 octobre 2019



839,70 € H.T. Adhérents IFIS
933 € H.T. Industries de santé
1 212,90 € H.T. Prix public

Code : FISC



ESPACE RIEUX



Aurélie TRICARD
T. 01.41.10.26.22
F. 01.46.03.98.34
a.tricard@ifis.fr

FORMATION

PROGRAMME

FORMATEURS

FORMATIONS
EXPERT PHARMA
OPÉRATIONNEL
SERVICE QUALITÉ
RÉGLEMENTAIRE
CERTIFIANT
INDUSTRIE SANTÉ
CONSEIL



POURQUOI CHOISIR L'IFIS ?

40 ans aux côtés des industries de santé... L'Ifis, référence du secteur, associe expertise pharma et expérience de pédagogue pour répondre à vos besoins. Au service du développement des compétences, l'Ifis décline une gamme complète de services : formations aux multiples formats, solutions sur mesure, conseils... N'hésitez pas à nous consulter.

Propos introductifs

- Loi de finances et loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019 : quels impacts ?

Fiscalité spécifique aux entreprises pharmaceutiques

- Contribution sur les dépenses de promotion pharmaceutique
- Contribution sur le chiffre d'affaires
- Contribution sur les ventes directes
- Droits perçus sur toute demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM)
- Taxe annuelle sur les demandes d'inscription d'un médicament sur la liste des spécialités remboursables
- Focus comptabilisation des remises conventionnelles (« produits », ATU/post-ATU, etc.)
- Clause de sauvegarde pour 2019

Fiscalité de droit commun appliquée aux entreprises pharmaceutiques

- Le crédit impôt recherche
- La fiscalité des brevets, selon le nouveau régime instauré par la LF pour 2019
- La TVA applicable au secteur pharmaceutique
- Dépenses de mécénat et entreprises pharmaceutiques
- Traitement fiscal de la cession-acquisition d'une spécialité pharmaceutique



Claire PERA

Conseillère juridique et fiscal à la direction des affaires juridiques et conformité du Leem. Elle a travaillé auparavant au sein du département « Tax » du cabinet Simmons & Simmons et chez DJP Avocats.

Julien LE GUYADER

Avocat associé au sein du bureau parisien de Dentons, il est spécialisé en droit fiscal français et international. Il a développé une connaissance approfondie de la fiscalité appliquée au secteur pharmaceutique et conseille des acteurs majeurs de cette industrie. Les prix de transfert et les taxes pharmaceutiques sont parmi ses domaines d'intervention privilégiés.

PERSONNES CONCERNÉES

Directeurs administratifs et financiers, responsables comptables et financiers, comptables, responsables contrôle de gestion, contrôleurs de gestion, directeurs juridiques, responsables juridiques, directeurs marketing.

PÉDAGOGIE

Méthode B Vidéoprojection du support PowerPoint. Partage d'expérience avec le formateur. Explication par l'exemple. Études de cas au cours desquelles les préoccupations et interrogations des participants sont systématiquement privilégiées. Remise d'une documentation pédagogique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Prérequis : AUCUN.

Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation. En cas d'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin individuel à photocopier, compléter et nous retourner par fax au 01 46 03 98 34
ou par courrier : IFIS, 15, rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex

FORMATION

Code : Dates :

Titre :

Prix HT : Adhérent Ifis Industries de santé Autre Ne sait pas

Formation réalisée dans le cadre du DPC oui non

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

ÉTABLISSEMENT À FACTURER (si différent) ou PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCA :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

PARTICIPANT

Pharmacien Médecin

Inscrit à l'Ordre - N° de RPPS/ADELI

Mme M. Docteur Professeur

J'encadre une équipe oui non

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse (si différente de celle de l'entreprise) :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone ligne directe : Fax ligne directe :

e-mail :

CONTACT N+1 DU PARTICIPANT

Mme M. Nom : Prénom :

e-mail :

CONTACT ADMINISTRATIF

RESPONSABLE FORMATION ou MANAGER (N+1) ou PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION

Mme M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone ligne directe : Fax ligne directe :

e-mail :

N° DE BON DE COMMANDE (à reporter sur la facture) :

MODE DE RÈGLEMENT (Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : IFIS - code formation : « » - N° de facture - Nom du participant.

Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS Par virement bancaire à l'ordre de :

« IFIS », HSBC Trocadéro – Compte IFIS – 112, avenue Kléber – 75016 Paris - France

Banque : 30056

AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30

IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organismes publics – Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom :

Prénom :

Fonction :

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente*

Date :

Signature :

CACHET DE L'ENTREPRISE

* la signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : www.ifis.asso.fr

Pour toute question concernant cette inscription, contactez-nous au 01 41 10 26 26
Ifis - Catalogue 2016 - N° d'activité 119 213 411 92